MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
du Trésor

Offre de stage

Service économique régional de Berlin

Ambassade de France en Allemagne

Début du stage : 1er mars 2027

Durée : de 5 à 6 mois

Clôture des candidatures : 07/12/2027

Poste et missions

Intitulé du stage : Stagiaire chargé(e) d'études économiques et sectorielles au Pôle Industrie, Innovation, Décarbonation.

Missions :

La/le stagiaire sera placé(e) sous la responsabilité administrative du chef du SER de Berlin et sera placé auprès du conseiller économique, adjoint au chef du SER, qui sera son tuteur de stage. Elle/Il contribuera notamment aux activités suivantes :

- Réalisation de notes, d'études comparatives internationales, de comptes-rendus de conférences et de veilles sur les politiques publiques allemandes et l'actualité dans les domaines économique, industriel, commercial et du numérique.
- Suivi des positions allemandes dans les négociations européennes en cours sur les enjeux industriels, commerciaux et du numérique, et de leurs implications pour la France et l'UE.
- Participation à l'organisation d'événements à l'ambassade ou de déplacements d'autorités françaises en Allemagne en lien avec les thématiques économiques et industrielles (préparation des dossiers, appui logistique, accompagnement des délégations).
- Appui au suivi des relations avec les administrations fédérales et acteurs économiques et industriels allemands.

A titre complémentaire, et en fonction de ses compétences, la/le stagiaire pourra contribuer ponctuellement à travailler à des travaux transversaux du service, notamment sur les enjeux macroéconomiques et de transition écologique.

Profil et compétences recherchés

Formation :

- Étudiant(e) de niveau Bac+4 ou Bac+5, inscrit(e) dans un établissement d'enseignement supérieur, préparant un master ou un diplôme équivalent, dans le cadre d'un stage de césure ou de fin d'études.
- Formations particulièrement adaptées : IEP, ENS, école de commerce, école d'ingénieurs généraliste, master universitaire ou formation équivalente, avec une spécialisation en économie, affaires publiques ou affaires européennes.

Compétences requises :

- Esprit d'équipe, curiosité et engagement
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles
- Capacités d'adaptation et de travail en autonomie
- Intérêt marqué pour les enjeux économiques et industriels européens
- Maîtrise des outils bureautiques
- Maîtrise professionnelle de l'allemand et de l'anglais est indispensable (niveau C1 souhaité dans les deux langues)
- Une expérience en administration française, allemande ou européenne, ou dans le secteur industriel, serait un atout.

Employeur

Le Service économique régional (SER) de Berlin est un service de la Direction générale du Trésor placé auprès de l'Ambassade de France en Allemagne. Composé d'une vingtaine d'agents, il contribue à la coopération économique franco-allemande, réalise des analyses sur l'économie allemande et participe à la promotion de l'attractivité française en Allemagne.

Au sein du SER, le pôle Industrie, Innovation et Décarbonation assure notamment le suivi des enjeux industriels, commerciaux et numériques ainsi que des relations avec les entreprises, dont les start-ups.

Les autres équipes du service suivent les enjeux macroéconomiques, financiers, agricoles et de transition écologique en Allemagne.

Pour en savoir plus :

- *Service économique régional de l'Ambassade de France en Allemagne : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DE*
- *DG Trésor : https://www.tresor.economie.gouv.fr/qui-sommes-nous*
- *Ambassade de France en Allemagne : https://de.diplomatie.gouv.fr/fr/relations-bilaterales*

Comment postuler ?

Un CV et une lettre de motivation doivent être adressés à : etienne.pasteau@dgtresor.gouv.fr et sophie.annibal@dgtresor.gouv.fr. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Conditions du stage

Le stage est à pourvoir à partir du 1er mars 2027, pour une durée de 5 à 6 mois, dans la limite de la durée maximale réglementaire. La durée hebdomadaire du travail sera de 35 heures. Une convention de l'établissement d'enseignement supérieur français est obligatoire.

La gratification horaire est fixée à 4,50 € par heure de travail effectif, selon le régime applicable à la date de début du stage. La gratification mensuelle dépend du nombre de jours ouvrés. A titre indicatif, pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures, et un mois comptant 22 jours ouvrés, la gratification mensuelle est de l'ordre de 693 €.

Le stage s'effectue en présentiel, au sein des locaux de l'Ambassade de France à Berlin.